

# Possibilité logique et substance individuelle chez Leibniz : métaphysique de la non-contradiction ?<sup>1</sup>

Martin Škára —

Université Pavol Jozef Šafárik à Košice

---

## Résumé :

Les différentes interprétations passées et actuelles de la notion de substance individuelle que Leibniz a introduite dans son *Discours de métaphysique* éclairent de plus en plus cette notion qui sera suivie de celle de monade. Bien que ce cadre notionnel, relatif à la substance leibnizienne, voie une évolution remarquable, un trait commun à cette évolution reste fixe et inchangé : la possibilité logique. Rares sont les analyses qui signalent l'importance de cette condition *sine qua non* de tout être actuel, de tout existant comme le dira Leibniz lui-même. La présente étude se focalise sur la nécessité du principe de contradiction dans l'analyse de la notion de substance individuelle dans la période du *Discours de métaphysique*. Nous montrons tout d'abord comment la possibilité logique est requise par la définition réelle de la notion de substance individuelle dans le *Discours de métaphysique* ; ensuite nous passons à l'explication du couple possibilité logique – non-contradiction. Enfin, notre analyse débouche sur la problématique de l'existence soumise à la volonté divine et du possible métaphysique soumis à l'entendement divin.

---

La période du « *De summa rerum* », et plus particulièrement une période plus courte entourant immédiatement le *Discours de métaphysique*, laisse voir un développement multiple sur plusieurs plans chez Leibniz. Les recherches logiques *des notions et des vérités* se développent en même temps qu'avancent les recherches métaphysiques de cette période. Ainsi, peut-on dire, le progrès des unes engendre le progrès des autres. Une profusion notionnelle dans les deux domaines est vraisemblablement la conséquence de l'interaction de ces mêmes domaines. C'est d'ailleurs la période pendant laquelle Leibniz, de son propre aveu, déclare qu'il a fait de beaux progrès<sup>2</sup>. Inutile de se demander quel domaine motivait l'autre, ou quel domaine fournissait la matière à l'autre pour que ce dernier puisse avancer.

---

1 La présente étude a été supportée par l'Agence slovaque de recherche et de développement sous le contrat No APVV-17-0529.

2 Voir *Generales inquisitiones de Analyssi Notionum et Veritatum*, 1686, A VI, 4-A, 739-788.

Tout bien considéré, le *Discours de métaphysique* (désormais *DM*), selon les propos de Michel Fichant, est la première formulation doctrinale de la philosophie de Leibniz<sup>3</sup>. La métaphysique du *Discours*, et notamment sa métaphysique de la *substance individuelle*, est forgée avec des outils logiques. Cependant, il ne faut pas négliger le contexte dans lequel la substance individuelle s'inscrit. La définition même de la notion de substance individuelle sert également de critère de distinction entre les actions divines et celles des créatures. La notion de substance individuelle s'avère plus claire suite à un approfondissement des outils ayant permis sa définition.

Ainsi, l'article 8 du *DM*, bien connu, expose deux définitions de cette notion. La première définition, que Leibniz appellera *nominale*, est faite conformément à l'analyse<sup>4</sup> *du sujet dernier* qui « ne s'attribue à aucun autre »<sup>5</sup>. Cependant, accusée d'insuffisance, la définition nominale est remplacée sans tarder par une définition réelle, basée sur la règle *inesse*<sup>6</sup>, tout en prenant en compte que « toute prédication véritable a quelque fondement dans la nature des choses »<sup>7</sup>. Cette assertion étant posée, la seconde définition, dite *réelle*, stipule que « la nature d'une substance individuelle ou d'un être complet est d'avoir une notion si accomplie, qu'elle soit suffisante à comprendre et à en faire déduire tous les prédicats du sujet à qui cette notion est attribuée »<sup>8</sup>. Le rapport que Leibniz détermine entre les deux types de définitions indique assez clairement dans le *DM* même que la définition réelle est ici préférée. Ceci ne veut aucunement dire que la définition nominale serait répudiée puisqu'elle est insuffisante (dans ce cas spécifique). Nous trouvons également les remarques positives que Leibniz énonce à l'égard de la définition nominale : « [...] toute propriété reciproque peut servir à une definition nominale »<sup>9</sup>, ou : « *Nominalis definitio consitit in enumeratione notarum, seu requisitorum ad rem ab aliis omnibus distinguendam sufficientium*<sup>10</sup> » ou encore : « [...] *Definitionem nominalem, quae nihil aliud est, quam enumeratio notarum sufficientium* »<sup>11</sup>.

3 Voir *Discours de métaphysique suivi de Monadologie et autres textes*, introduction (« L'invention métaphysique »), Paris, Gallimard, 2004, p. 21.

4 Analyse catégorielle d'origine aristotélicienne.

5 *Discours de métaphysique*, A VI 4-B, 1540.

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*, p. 1568.

10 *De synthesi et analysi universali seu arte inveniendi et judicandi*, 1683 à 1685, A VI, 4-A, 540.

11 *Meditationes de cogitione, veritate, et ideis*, 1684, A VI, 4-A, 585. Pour plus de détails, voir Christian Leduc, *Substance, individu et connaissance chez Leibniz*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 81-116.

Suite à la définition réelle de la substance individuelle, il nous faut nous interroger sur la différence entre la définition nominale et la définition réelle, différence qui n'est pas explicitée au même paragraphe. Quel est donc le critère de démarcation entre ces deux types de définitions ? En quoi différent-elles ? Et finalement, pourquoi la définition nominale est-elle insuffisante ? En effet, la définition nominale n'est pas à même d'expliciter ce dont la définition réelle est capable.

Aux questions susmentionnées répond l'article 24 du *DM*. Autant sur le plan logique que sur le plan épistémologique, la différence entre la définition nominale et la définition réelle, c'est l'éventuel doute sur la notion de *possibilité* / *possible* : « [...] j' appelle *définition nominale*, lorsqu'on peut encore douter si la notion définie est possible ... mais lorsque la propriété donne à connaître la *possibilité* de la chose, elle fait la définition réelle »<sup>12</sup>. Leibniz continue ici en rajoutant une précision, afin de mieux l'éclairer : « [...] tandis qu'on n'a qu'une définition nominale, on ne saurait s'assurer des conséquences qu'on en tire, car, si elle cachait quelque contradiction ou impossibilité, on en pourrait tirer des conclusions opposées »<sup>13</sup>. La différence entre les définitions nominale et réelle dans le *DM* étant posée, en effet, nous n'avons aucune intention d'affirmer que Leibniz parvient à établir irrévocablement, dans le *DM*, la définition dite *réelle* de la substance individuelle.

Deux notions fondamentales sont ici conjuguées d'une façon équivalente. Sous une forme, il s'agit de *contradiction* et *impossibilité* ; et sous la forme inversée de la première, l'on a affaire à la *non-contradiction* et *possibilité*. La possibilité est absente de la définition nominale du fait de sa nature ; en conséquence de quoi, le risque est de ne pas être à même d'identifier une contradiction quelconque enveloppée dans la notion. En conclusion, et cela sera le cas des propos suivants, la *possibilité* voudra dire *non-contradiction*.

Pour pouvoir aborder de plus près ces recherches logiques sur la *possibilité*, il faut clarifier une différence notionnelle entre le *possible* et la *possibilité d'être*. Or les deux termes relèvent du même domaine. Avant de venir à l'existence, tout *possible* doit, entre autres, satisfaire à la condition de sa possibilité logique d'être, c'est-à-dire de la *non-contradiction*. Le possible est ainsi saisi au niveau métaphysique et théologique, alors que la condition de sa possibilité est logique. Cette distinction fait voir comment l'outil logique est utilisé pour soutenir les thèses métaphysiques sans pour autant tomber dans la confusion du logicisme ou du panlogisme soutenus autant par Russell que par Couturat. Au sein de la question du *possible* (être possible) distingué de la

12 *Meditationes de cogitione, veritate, et ideis*, A VI, 4-A, 585.

13 *Discours de métaphysique*, A VI 4-B, 1568-1569.

*possibilité (logique)*, nous avons à nous interroger sur sa région : où la totalité des possibles se situe-t-elle ? D'où viennent tous les possibles ?

Nous pouvons trouver une réponse, entre autres, dans le *Dialogue entre Théophile et Polidore* (1679). À un moment donné, les deux interlocuteurs discutent sur les conditions de passage d'un possible à l'existence ; le choix d'un possible, *préférentiellement* à un autre, s'impose ; puisque aucun possible n'est nécessaire et aucun possible n'a d'existence ni donc « [...] la puissance pour se faire exister [...] »<sup>14</sup>, ce n'est pas le possible qui passe à l'existence par lui-même. Il faut qu'une existence, que Leibniz indiquera comme « fixe et par conséquent nécessaire d'elle-même »<sup>15</sup>, soit supposée. Et comme une telle existence fixe et nécessaire n'est qu'une et seulement une, il s'agit donc d'un être qui est *sujet* de tous les possibles. C'est un être qui contient « en lui les idées des perfections des choses possibles, pour choisir et pour les produire »<sup>16</sup>.

Ce même être, comme il enveloppe la totalité des possibles en lui-même, procède en choisissant les possibles qu'il réalisera selon un critère bien spécifique : « les degrés de perfection qui se trouvent dans ses idées ou suivant la prétention qu'elles peuvent avoir à l'existence »<sup>17</sup>. Cet être est Dieu, source et origine de tout, donc également de tous les possibles. Avant d'être réalisée, la substance individuelle fut un possible. Dieu l'a choisie étant donné son degré de perfection et sa *prétention* à l'existence. Ce critère double de *degré de perfection* ou *prétention à l'existence* pris ensemble et satisfait, le possible est choisi et mis en existence, pour devenir une substance individuelle. Mais qu'en est-il de sa possibilité, c'est-à-dire de sa non-contradiction ? La substance individuelle existe, donc elle est logiquement possible. Elle est logiquement possible puisque sa notion n'enveloppe pas de contradiction. Elle est logiquement possible car elle est non-contradictoire. Possibilité vaut non-contradiction.

Cette notion de possibilité signifiant la non-contradiction n'est pas tout à fait contemporaine du *DM*, de même que la notion de substance individuelle n'est pas le fruit du *Petit discours de Métaphysique* que son auteur rédige à l'hiver 1685-1686. Les recherches relatives à la notion de possibilité aussi bien

---

14 Gottfried Wilhelm Leibniz, *Dialogues sur la morale et la religion*, éd. Paul Rateau, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2017, p. 94.

15 *Ibid.*

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*

que celles sur la substance individuelle lui sont antérieures<sup>18</sup>. Pendant la période de Francfort et de Mayence (1671-1672), et dans le cadre des travaux préliminaires sur la caractéristique universelle, nous trouvons une définition du possible (logique) comme ce qui n'implique pas de contradiction : « *Possibile est quod non implicat contradictionem* »<sup>19</sup>. Et ce qui ne satisfait pas à la possibilité logique ne peut avoir d'idée, de notion, de terme. L'exemple en est le nombre de tous les nombres ou bien la plus grande vitesse<sup>20</sup>. Autrement dit, est pourvu d'idée, de notion ou de terme ce qui n'est pas contradictoire, c'est-à-dire ce qui n'implique pas de contradiction. Comme chaque substance individuelle existe sous sa (propre) notion, il est constant qu'elle est telle en raison de sa notion qui n'implique pas de contradiction. La substance individuelle, donc un être concret, existe si elle satisfait au critère de non-contradiction.

Cependant, il est à souligner, encore une fois, qu'il est ici question de possibilité comme condition logique fondamentale d'un être concret créé. Un être quelconque est ou existe puisqu'il satisfait à la condition de non-contradiction<sup>21</sup> ; sa notion n'enveloppe ou n'implique pas de contradiction. La contingence ou l'actualité requiert la non-contradiction, car la non-contradiction est la condition essentielle de l'actualité. Être en acte veut dire, entre autres, être possible, donc être non contradictoire<sup>22</sup>. La lettre que Leibniz

---

18 Leibniz, dans ses recherches relatives à la possibilité, non-contradiction et possible métaphysique, s'avère être continuateur de la tradition scholastique. Guillaume d'Occam s'interrogeant sur la toute-puissance Divine affirme que : « *Quodlibet est divinae potentiae attribuendum quod non includit contradictionem* » (*Quodl.* VI. q. 6). Ou encore : « *Deus potest facere omne quod fieri non includit contradictionem* » (*Tractatus de principiis theologiae*, éd. Léon Baudry, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 1936, p. 45. Duns Scot, quant à lui, défend une position selon laquelle la possibilité est en étroite relation à l'intelligibilité, c'est pourquoi la possibilité, c'est donc la non-contradiction (*non-repugnantia terminorum*) fondée dans l'entendement divin.

19 *Vorarbeiten zur Characteristica universalis*, 1671-1672, A VI, 2, 495.

20 Cf. « *Numerus omnium numer[or]um est contradictorium, seu sine idea* » (*De mente, de universo, de Deo*, 1675, A VI, 3, 463).

21 Ce qui, bien évidemment, n'est pas la seule et unique condition à laquelle ce dernier est censé satisfaire. En outre, cette assertion prise pour implication logique, elle n'est valable qu'inversement.

22 Sur ce point précis, la possibilité dont il est question toutes les fois qu'un être en acte est mis en jeu n'est autre que *logique*. Même Dieu est censé y satisfaire, puisqu'il existe. La condition de possibilité est ainsi conçue chez Leibniz comme fondamentalement logique. Cependant, comme le souligne judicieusement Jean Baptiste Jeangère Vilmer : « Ainsi n'est-il pas faux de dire, par exemple, que le critère de la possibilité est un critère logique, mais il serait faux de n'en faire qu'un critère logique ». (« Possibilité et existentiabilité chez Leibniz », *Revue philosophique de Louvain*, t. CIV, n° 1, 2006, p. 23). Nous acquiesçons à cette affirmation sans pour autant avoir comme intention de limiter la possibilité leibnizienne au seul domaine logique. Pour nous, la signification de la possibilité s'inscrit de manière primordiale dans le domaine logique. Autrement dit, la possibilité conçue comme logique est le point de départ de ses autres significations ou portées.

adresse en 1676 à Foucher en témoigne sans équivoque : « Ainsi de toutes les choses qui sont actuellement, la possibilité même ou impossibilité d'être est la première »<sup>23</sup>. Cette affirmation qui fixe l'actualité d'une chose comme non contradictoire et vice-versa est soutenue par Leibniz comme point de départ s'appliquant à la réalité toute entière<sup>24</sup>. Ici, il est indispensable de noter que la condition de non-contradiction n'est pas l'unique condition d'un *existant*. S'annonce tout d'abord la volonté créatrice de Dieu et son entendement sans pour autant hiérarchiser les deux puissances divines ; ceci, nous tâcherons de le clarifier plus bas.

Revenons maintenant à la notion de *substance individuelle* dont la définition est donnée à l'article 8 du *DM*. La notion de substance individuelle que Leibniz présente dans ce paragraphe s'inscrit, entre autres, dans la tradition de « ce que les philosophes appellent l'in-esse »<sup>25</sup>, qui était par ailleurs, initiée par les recherches logiques du Stagirite<sup>26</sup>. La notion de *substance individuelle* est ici placée au même niveau qu'un *être complet* avec sa *notion si accomplie*<sup>27</sup>. *Notion si accomplie* et non la notion complète. Pourquoi ? Puisque « celle-ci [la notion complète] enveloppe l'infini [...] et [...] ne peut se définir selon le modèle combinatoire, par la liste de ses attributs, comme si les "variations" des attributs suffisaient à singulariser leur sujet »<sup>28</sup>. La définition réelle n'a rien à faire avec l'infini postulé ci-dessus. Cependant, il serait bien erroné de confondre les deux plans sur lesquels se déploient respectivement les deux entités. L'être complet sur le plan métaphysique n'est pas la même chose que sa *notion si accomplie* que la définition réelle permet de saisir sur le plan logique.

23 GP I, 370. Cf. Lettre à Arnauld du 14 juillet 1686, A II, 2, 79 : « Tout ce qui est actuel, peut être conçu comme possible ».

24 Ici, il est important de souligner que la condition de non-contradiction n'est pas l'unique condition d'un *existant*. S'annonce tout d'abord la volonté créatrice de Dieu et son entendement sans pour autant hiérarchiser les deux puissances divines.

25 A VI 4, 1540.

26 Nous tenons ici à souligner que nous sommes loin d'approuver l'approche logiciste selon laquelle le *logique* précédait le *métaphysique*. Le même article du *DM* l'énonce assez clairement : « toute prédication véritable a quelque fondement dans la nature des choses » (A VI 4-B, 1540). Cependant, comme nous tentons de le montrer ici, l'on ne peut pas se priver d'une certaine considération logique pour affirmer la thèse leibnizienne de la notion de substance individuelle utilisée dans le *DM*. D'ailleurs, ce que Leibniz défend dans ce sens (la possibilité c'est-à-dire la non-contradiction de tout être actuel et donc également de la substance individuelle qui elle-même est un être actuel) perdurera comme valable et fondamental jusqu'à la thèse monadologique. Autrement dit, la possibilité / non-contradiction de la notion de substance individuelle se traduira en possibilité / non-contradiction de la notion de monade sans que Leibniz doive le réitérer.

27 Ce qui n'est pas la même chose que la notion complète.

28 Michel Fichant, « L'origine de la négation », *Les études philosophiques*, n° 1, 1971, p. 44.

Un court texte antérieur au *DM*, intitulé *Divisio terminorum ac enumeratio attributorum*<sup>29</sup> (1683 ou 1685), jette un peu plus de lumière sur notre recherche. Leibniz y donne une suite de définitions se terminant par la notion de *suppôt* – *substance individuelle*. Les définitions des différentes notions qui précèdent celle de *suppôt* sont logiquement ordonnées de manière à permettre la définition de la notion suivante selon une dyade de cas de figures opposés pour chacun d'entre eux. La *substance individuelle* qui est un être complet par soi, à la différence du phénomène réel<sup>30</sup>, est un *suppôt*. Ce même *suppôt* comme concept du sujet ultime est un *substantif complet*, celui qui enveloppe tous les prédicats du sujet qui est le sien. Il y a évidemment un substantif qui n'est pas complet que Leibniz désigne comme attribut. Pour être complet, le substantif doit satisfaire à la condition d'être *concret*. Il n'y a pas de concret sans un *être*. Et comme la tradition fait distinction entre un être et un être abstrait, Leibniz le respecte en précisant que cet être concret, c'est bien ce qui enveloppe conjointement un sujet.

Le moment décisif dans cette analyse apparaît au moment où il faut trouver la condition permettant de fonder tout être concret. Cette condition est le *possible*<sup>31</sup> et son *terme*, car tout terme est ou bien possible ou bien impossible. Quand le terme est possible, il peut être pensé *distinctement* sans contradiction. Dans le cas contraire, lorsqu'il est impossible et que « l'on tente de le penser distinctement, l'on découvre que les notions qui le composent ne s'accordent pas entre elles, autrement dit qu'il enveloppe une contradiction »<sup>32</sup>.

Le fil déductif définitionnel au bout duquel se situe la substance individuelle qualifie cette dernière de *terme*, de *possible*, d'*être*, de *concret*, de *substantif complet*, de *suppôt* et finalement de *substance singulière*<sup>33</sup>. Remarquons ici un trait remarquable que Leibniz ne cesse de répéter, à savoir une réciprocity entre complétude logique (notion) et concrétude ontologique (substance singulière / individuelle)<sup>34</sup>. L'on y voit clairement que l'être est soutenu par la

29 A VI, 4-A, 560. Nous utilisons ici la traduction française par Jean-Baptiste Rauzy, *La doctrine leibnizienne de la vérité. Aspects logiques et ontologiques*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2001, p. 100-111.

30 Le corps, le monde, l'arc-en-ciel, etc.

31 Au sens logique du terme, autrement il y aurait risque de confondre le plan logique avec le plan ontologique, ce qui est à éviter en tout moment.

32 *La doctrine leibnizienne de la vérité*, op. cit., p. 101. Notons d'ailleurs que Dieu même obéit au critère de non-contradiction.

33 Un enchaînement proche de celui-ci peut être trouvé dans les recherches préliminaires des *Recherches générales*. Leibniz ouvre cette chaîne définitionnelle par la notion de *terme*, suivie par celle d'*être*, immédiatement suivie par l'*Existant* et aboutissant ainsi à la notion d'*individu* (*ibid.*, p. 211).

34 Cf. la note de Robinet pour qui cependant « substance singulière signifie aussi substance complète capable de devenir concrète » (André Robinet, « Situation architectonique de la logique dans l'œuvre de Leibniz », *Studia Leibnitiana*, Sonderheft 15, 1988, p. 5.

logique. En outre, il serait erroné de croire que la possibilité logique relève uniquement du domaine logique. En fin de compte, son fondement est bien plus profond : c'est l'existence de Dieu, qui lui-même est car il est (logiquement) possible<sup>35</sup>. Il est intéressant de rappeler ce que Christiane Frémont suggère dans une profonde analyse relative à la démonstration de l'existence de Dieu. Il y a contingence si et seulement si la possibilité est admise antérieurement. En d'autres termes, d'une certaine manière, la possibilité conditionne la contingence : le minimum conditionne le maximum<sup>36</sup>. Cette richesse de la contingence (le maximum) permet également d'explicitier une différence entre la notion individuelle et son espèce car « les notions des existants sont plus riches que les spécifiques, puisqu'elles enveloppent l'univers entier ; le réel est ontologiquement supérieur à l'idéal »<sup>37</sup>.

Nous pouvons maintenant revenir à la notion de substance individuelle. Cette dernière est *initialement* déterminée par sa possibilité logique ; c'est donc une notion qui n'enveloppe pas de contradiction. Sous cette condition, il convient d'affirmer que, lorsque les substances individuelles sont multiples, ce qui veut dire en même temps que leurs notions (termes complets concrets) le sont aussi, elles peuvent être conçues sous la notion de *compossibilité*. Cette dénomination de compossibilité met en relation les différentes substances individuelles et leurs notions. Ainsi, il n'y a pas de prédicat d'un sujet quelconque qui soit en contradiction avec aucun des prédicats d'un autre sujet : la totalité des prédicats de tous les sujets entre eux est non contradictoire, c'est-à-dire compossible. La compossibilité, *stricto sensu*, sert de principe régulateur à la contingence.

Une question extra-logique s'impose : pourquoi, alors, y a-t-il compossibilité entre les diverses substances individuelles ? La réponse doit être cherchée dans un autre domaine que celui de la logique. L'existence d'une substance individuelle obéit, entre autres, à une autre condition, à savoir le choix du meilleur. Un possible devenu substance individuelle l'est car cette dernière est mise en existence, non seulement grâce à sa compossibilité mais également

35 Cf. Herbert Knecht, *La logique chez Leibniz. Essai sur le rationalisme baroque* Lausanne, l'Âge d'homme, coll. « Dialectica », p. 229. Notons une autre remarque importante dans cette analyse : puisque Dieu est, cela veut dire qu'il est possible. Dans un certain sens, le rapport de la possibilité logique à Dieu n'est pas le même que le rapport de la possibilité logique à la substance. Cette différence est d'autant plus évidente quand on compare Dieu – créateur et substance individuelle – créature : la possibilité logique rapportée à Dieu permet la nécessité de l'existence (celle de Dieu) ; la possibilité logique rapportée à la substance individuelle permet la contingence (et donc aussi la compossibilité) d'une existence actuelle, réelle.

36 Cf. Christiane Frémont, *Singularités. Individus et relations dans le système de Leibniz*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2003, p. 205. À la différence de ce que pense Frémont (du minimum suit le maximum), nous employons « conditionne », car la liberté de Dieu et son décret libre de créer ou de ne pas créer seraient omis.

37 *Ibid.*

grâce à son *degré de perfection* ; elle l'est puisqu'elle fait partie de l'harmonie universelle. Les contradictions n'ont pas lieu dans l'actualité telle que Dieu la conçoit : les notions de substances individuelles sont les compossibilités et, comme telles, elles peuvent être conçues déjà comme « un monde entier et comme un miroir de Dieu ou bien de tout l'univers, qu'elle(s) exprime(nt) chacune à sa façon »<sup>38</sup>. Comme la substance individuelle *exprime*<sup>39</sup> à sa manière l'univers tout entier en étant simultanément le miroir de Dieu, elle ne peut admettre de contradiction. Tout ce qui advient à la substance individuelle est compossible avec la totalité de l'univers que les substances individuelles enrichissent.

La condition de possibilité logique s'étend à plusieurs domaines : elle ne reste pas enfermée en elle-même, mais elle confirme qu'elle sert d'instrument à l'élaboration et à la mise en place de la notion de substance individuelle ; et cette dernière est présente non seulement à l'article 8 du *DM*, mais même tout le long de cet écrit. La possibilité logique est un élément fondamental de tout existant, la substance individuelle étant elle-même un existant.

En fait, la lecture de l'article 8 du *DM* est plus précise en prenant en compte quelques paragraphes choisis des *Recherches générales*<sup>40</sup>. A la lumière de l'article 61 qui introduit les « possibles » dont la résolution ne doit admettre de contradiction, il est plus facile de comprendre que la notion de substance individuelle, qui peut être simultanément désignée par un être concret, est contingente et vraie<sup>41</sup>. En plus, les articles 72-73 confortent ce qui a été dit plus haut : l'individu y est posé par l'exclusion de la superfluité de tout indéfini (terme indéfini) pouvant entrer dans le définissant d'un être<sup>42</sup>. L'attention de Leibniz est portée de la même manière à la signification de l'*existant* – τὸ *existens*.

Un existant (comme l'est toute substance individuelle), donc un être, est toujours un possible ; et non seulement un possible, mais même, quelque chose de plus. Cette sobriété logique, ce « minimum » comme le rappelle Frémont, n'est pas ce qui détermine tout être actuel d'existant, et rien de plus n'est exigé. C'est un principe qui empêche un être dont la notion enveloppe contradiction de venir au meilleur monde possible. Et comme la non-contradiction des êtres actuels, des existants, des substances individuelles / singu-

38 *Discours de métaphysique*, art. 9. Cf. l'art. 35 où ce sont les esprits qui expriment plutôt Dieu que le monde.

39 *Discours de métaphysique*, art. 9.

40 Plus particulièrement l'art. 61, de même que les art. 72 et 73.

41 Vérité des prédicats (événements) inclus dans le sujet. Voir § 61 (*La doctrine leibnizienne de la vérité*, op. cit., p. 237-241).

42 Voir § 71 (*ibid.*, p. 247).

lières est une des conditions de cette richesse qu'est la contingence, Leibniz peut affirmer de plein droit que « l'existant est l'être compatible avec le plus grand nombre d'êtres, c'est-à-dire l'être possible au plus haut point »<sup>43</sup>. La possibilité logique, la non-contradiction, face à la doctrine leibnizienne de la notion de substance individuelle, renvoie à la compossibilité des *existants*. En outre, « il faut noter que possibilité, compossibilité, impossibilité, n'ont de sens que par rapport à l'existence et que l'existence est soumise à la volonté créatrice de Dieu »<sup>44</sup>. Toute l'argumentation au profit de la possibilité logique comme condition de la substance individuelle soutenue ci-dessus appelle ainsi à aborder la problématique du possible métaphysique ou ontologique. Tout possible, avant d'être créé, habite le pays de l'entendement de Dieu. Le *mécanisme ou bien le calcul métaphysique de création* porte sur l'entendement Divin, siège de tous les possibles, aussi bien que sur la volonté de Dieu et ses décrets.

Qu'en est-il donc de ce possible capable de devenir cet *existant* ? Il est à propos de se questionner sur le motif du possible passant de la région de l'entendement divin vers l'existence. Le changement du lexique leibnizien à ce propos montre, entre autres, comment la notion de possible est déterminée par plusieurs domaines dans lesquels Leibniz trouve cette notion. Paul Rateau apporte, à ce sujet, une minutieuse analyse chronologique en présentant les occurrences terminologiques dans différents textes précédant le *DM*. Un texte antérieur au *DM*, à savoir *Elementa veræ pietatis, sive de Amore Dei super omnia* (1677-1678)<sup>45</sup>, représente au sujet de la notion de possible, selon les propos de Rateau, un véritable tournant<sup>46</sup>. C'est là que, pour la première fois, Leibniz spécifie cet *agens* dont le possible est pourvu en vue d'aspirer à l'existence. En effet, Leibniz y emploie le terme *ad existendum propensio* et, pour désigner la différence entre différents possibles, il y introduit le terme *d'obstacle*<sup>47</sup>. En plus du terme de *propension*, nous trouvons dans le même texte le terme de la *disposition à exister plutôt qu'à ne pas exister*, équivalent au premier<sup>48</sup>.

43 Voir § 73 (*ibid.*, p. 249). Nous soulignons.

44 Martial Guéroult, « La constitution de la substance chez Leibniz », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 1, 1947, p. 63.

45 A VI, 4-B, 1357-1364.

46 Paul Rateau, *La question du mal chez Leibniz. Fondements et élaboration de la Théodicée*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 213.

47 « [...] quoniam aliquid potius existit quam nihil, necesse est in ipsa Essentia, sive possibilitate aliquid contineri unde existentia actualis sequatur, ac proinde realitatem sive possibilitatem quandam ad existendum propensionem inferre. Unde quando plura possibilia sibi obstant, seu quando coexistere non possunt, illud existet quod plus habet realitatis, sive quod est perfectissimum » (*Elementa veræ pietatis, sive de amore Dei super omnia*, 1678 à 1678 (?), A VI 4-B, 1363). Nous soulignons.

48 « possibilitatem esse quandam ad existendum potius quam non existendum dispositionem » (*ibid.*).

Un an après, comme l'indique Rateau<sup>49</sup>, le philosophe de Hanovre, dans le *Dialogue entre Théophile et Polidore*, change de lexique pour désigner la même détermination du possible par le terme de *prétention*. Dieu, source des perfections des possibles, les choisit « sans doute suivant les degrés de perfections qui se trouvent dans ces idées ou suivant la prétention qu'elles peuvent avoir à l'existence [...] »<sup>50</sup>. Dans les deux cas susmentionnés, il n'est pas facile de déterminer le contexte terminologique d'utilisation des deux termes, à savoir *propension – disposition à et prétention*.

La situation va changer dès la rédaction du texte intitulé *Notationes generales*<sup>51</sup>. La fin de cet opuscule permet d'observer que le terme de *conatus* que Leibniz utilise principalement dans le domaine physique se glisse d'un coup dans le pays des possibles. Cependant, ce que le terme de *conatus* précède, c'est l'exigence d'existence de toute essence ou réalité : « *Omnis essentia seu realitas exigit existentiam* »<sup>52</sup>. Leibniz ne manque pas ici de préciser, par analogie au domaine physique, comment toute essence exige l'existence ; et c'est précisément le moment où il introduit le terme de *conatus* que nous avons mentionné ci-dessus. Toute essence exige l'existence de même que tout *conatus* exige le mouvement ou l'effet : « *omnis conatus exigit motum, vel effectum, scilicet, nisi quid obstat* »<sup>53</sup>. En tout cas, l'on ne peut pas se contenter de cette analogie avec le mouvement. Cette dernière est dotée d'une même condition qui s'applique autant aux essences qu'aux *conatus*, quoique les unes ressortissent à la région métaphysique et les autres soient assujettis à la réalité physique. C'est bien la condition d'obstacle : « *scilicet, nisi quid obstat* »<sup>54</sup>. Dans ce cas-ci, il est pertinent de supposer que c'est cette notion d'obstacle qui se traduira dans d'autres textes<sup>55</sup> par le terme de *combat des possibles* : « *omne possibile non tantum involvit Possibilitatem, sed et conatum actu existendi* »<sup>56</sup>. Rateau qualifie cette position de *dynamique des possibles* au sein du *mécanisme métaphysique ou Mathesis divine*<sup>57</sup>. Une question s'impose : est-ce que cela veut dire que les possibles sont effectivement pourvus d'efforts ? Ici, nous nous trouvons dans l'obligation de répondre par la négative. Théophile, dialoguant avec Polidore, a déjà rétorqué à cette question en affirmant que les possibles n'ont pas de puissance pour se faire exister<sup>58</sup>.

49 Paul Rateau, *La question du mal chez Leibniz*, op. cit. p. 216.

50 A VI, 4-C, 2232.

51 A VI, 4-A, 550-557.

52 *Ibid.*, p. 557.

53 *Ibid.*

54 *Ibid.*

55 Par exemple, dans le *Dialogue entre Théophile et Polidore* cité plus haut.

56 A VI, 4-A, 557.

57 Cf. Paul Rateau, *La question du mal chez Leibniz*, op. cit., p. 218.

58 Voir le *Dialogue entre Théophile et Polidore*, A VI, 4-C, 2232.

Donc, une cause efficiente est requise : il y a un autre mécanisme divin qui y est mis en œuvre. Laissons Leibniz décider de ce dilemme : « *non quasi ea quae non sunt conatum habeant, sed quia ita postulant ideae essentialium in Deo actu existentes ; postquam Deus libere decrevit eligere quod est perfectissimum* »<sup>59</sup>. Ainsi la difficulté relative à la signification du *conatus des possibles* disparaît. Tout porte à croire que le domaine auquel ce terme appartient désormais n'est pas seulement métaphysique (ce qui, suite à l'argumentation de Leibniz, n'est plus acceptable), mais autre. « Il faut d'abord reconnaître que les lois de cette *Mathesis* divine [...] ressortissent également à la morale (la réalisation est celle du meilleur et non d'un simple maximum) et au droit (l'univers le meilleur est celui où s'appliquent parfaitement les règles de la justice) »<sup>60</sup>. Morale et droit renvoient ainsi aux puissances de l'être tout parfait dont l'existence suit immédiatement son essence parce que : « *ex his patet Essentias rerum pendere a natura divina, existentias a voluntate divina ; neque enim propria vi sed decreto Dei existentiam obtinere possunt* »<sup>61</sup>. Que les possibles n'ont ni puissance ni force de se faire exister veut dire qu'une fois pour toutes, c'est grâce au décret de Dieu que leur existence peut être obtenue. Mais une dernière remarque mérite d'être introduite. Face aux possibles, nous avons affaire, d'un côté, à l'entendement divin et, de l'autre côté, à la volonté divine, sans omettre les décrets de Dieu. Quel est le véritable rapport entre ces puissances et ces décrets de Dieu au sein de cette *Mathesis* divine ? Il faut admettre, sans conteste, que les décrets de Dieu sont principalement les produits de ses actions. Ils sont issus des opérations de l'intellect divin avant de résulter de sa volonté. Cela provient de sa nature même ; ainsi, « *quia utique Voluntatis quoque divinae decreta libera intellectui divino objici oportet priusquam facta intelliguntur. Neque enim facit Deus, quod non se facere jam sciat* »<sup>62</sup>. Décidemment, Dieu, dont l'entendement et la bonté sont infinis, ne peut agir autrement : sinon, soit tous les possibles auraient été mis en existence, soit rien, les deux cas étant absurdes.

En conclusion, la substance individuelle telle qu'elle est abordée dans le *DM* ne peut être pensée uniquement sur le plan logique. La condition de non-contradiction (exprimée par la notion de *possibilité logique*) et le *possible métaphysique* (même avec toutes ses conséquences, qui conduisent à la notion de Dieu, à sa nature et à ses actions) sont complémentaires. L'intérêt de montrer à quel point la non-contradiction est une condition *sine qua non* de

59 *Notationes generales*, A VI, 4-A, 557.

60 Paul Rateau, *La question du mal chez Leibniz*, op. cit., p. 218.

61 *Notationes generales*, A VI, 4-A, 557

62 *De natura veritatis, contingentiae et indifferentiae atque libertate et praedeterminatione*, 1685 à 1686 (?), A VI 4-B, 1523.

la substance individuelle et de sa notion est éminent. Toutefois, la définition réelle appliquée à la notion de substance individuelle dans le *DM*, dont une des principales fonctions est de fixer la non-contradiction de la notion, n'est pas à même de saisir la substance individuelle dans son intégralité. Comme la création de cette dernière dépend de la nature de Dieu, de son entendement, de sa volonté et de ses propres décrets, la notion de *possible métaphysique* est censée venir s'ajouter. Il est donc très important de ne rester que sur un seul plan possible d'interprétation -ce à quoi le texte de *DM* invite d'ailleurs, mais sans une attention plus particulière. Le cas de la substance individuelle, de sa définition réelle en est un exemple remarquable. Nous le savons de mieux en mieux : chez Leibniz, tout est relié ; il faut donc s'abstenir de chercher une explication solitaire dans un texte isolé, sans quoi on ne peut qu'aboutir à une compréhension inadéquate, ouvrant la voie à l'équivoque.